

BULLETIN D'ADHÉSION



Pour l'option « garanties complémentaires »
du contrat accidents corporels Entreprise
régie par le code des assurances.

Option « garanties complémentaires »

Vous souhaitez bénéficier de cette option, pour cela, il vous suffit de remplir, dater et signer le bulletin d'adhésion ci-dessous et de le renvoyer accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de David Degroise, Agent Général ALLIANZ, à l'adresse précisée ci-dessous.

Garantie ⁽¹⁾	Option 1	Option 2	Option 3
✓ Indemnités Journalières ⁽²⁾	0	30,49 €	45,74 €
✓ Capital Invalidité Permanente Totale	60 980 €	45 735 €	60 980 €
✓ Capital Décès	45 735 €	30 490 €	45 735 €
✓ Cotisation Joueur TTC (tarif pour la saison en cours)	52,44 €	71,19 €	107,63 €

(1) Les montants de l'option choisie annulent et remplacent ceux attribués d'office par le contrat de la Fédération.
Ces options ne peuvent pas être souscrites par des personnes de 60 ans et plus.

(2) Cette garantie ne peut pas être accordée aux personnes n'exerçant pas un travail rémunéré. Les indemnités journalières sont payées pour la durée de l'incapacité temporaire totale et au maximum pour 365 jours répartis sur 2 ans à partir du 1er jour de versement avec une franchise de 7 jours.

Le contrat est conclu pour la durée de la saison en cours à compter de la date de réception du chèque et sans tacite reconduction. Le présent feuillet ayant valeur d'assurance.

Une copie (à garder) de ce bulletin signée par ALLIANZ vous sera renvoyée.

Je soussigné(e), confirme l'exactitude des déclarations qui sont portées dans le bulletin ci-dessous et demande à être assuré(e) sur la base de celles-ci. Un exemplaire des Conventions Spéciales de ce contrat vous sera envoyé à réception du bulletin d'adhésion.

Les informations contenues dans le présent document sont destinées aux seuls traitements nécessaires à la souscription et à la gestion du présent contrat conformément à la loi 78-17060178. Vous pouvez demander communication des renseignements vous concernant et le cas échéant les faire rectifier.



Bulletin d'adhésion à retourner à : Allianz - Assurances Degroise
16 rue des Carabiniers de Monsieur
BP 183 - 49415 Saumur cedex

Nom
Prénom
Né(e) le Profession
N° Rue
Lieu-dit
Code Postal Commune
N° de l'Option choisie :
Date Le Souscripteur Pour la Compagnie

Allianz Vie
S.A. au capital de 645 054 425 euros
340 234 962 RCS Paris
N°TVA : FR88 340 234 962

Allianz I.A.R.D.
S.A. au capital de 938 787 416 euros
542 110 297 RCS Paris
N°TVA : FR76 542 110 297

Entreprises régies par le Code
des Assurances
Siège social :
87 rue de Richeleu, 75002 Paris



LE FORMULAIRE DE PRISE DE LICENCE

Le formulaire de prise de licence FFBaD 2012-2013
est le document indispensable :

- ! pour s'inscrire dans un club de badminton affilié à la FFBaD,
- ! pour recevoir votre licence de badminton 2012-2013.

Le document contient :

- ! le formulaire de prise de licence
- ! les niveaux de garantie de l'Assurance Fédérale Allianz
- ! les garanties complémentaires en option

Afin de recevoir votre licence au plus vite, voici la procédure :

Vous êtes licencié(e) à la FFBaD et vous souhaitez renouveler votre licence :

- ✓ Lisez attentivement l'intégralité du document,
- ✓ Imprimez en deux exemplaires la demande de licence 2012-2013 (page 3),
- ✓ Remplissez en lettres capitales les 2 exemplaires du formulaire,
- ✓ Signez les deux exemplaires,
- ✓ Conservez un exemplaire et remettez le second au Président de votre club.

Vous êtes Président(e) de club affilié à la FFBaD :

- ✓ Lisez attentivement l'intégralité du document,
- ✓ Imprimez en nombre des exemplaires du formulaire de prise de licence (page 3) pour les licenciés actuels et nouveaux licenciés,
- ✓ Imprimer en nombre des exemplaires des garanties de l'Assurance Fédérale Allianz (page 4),
- ✓ Faire remplir et signer impérativement le formulaire de prise de licence par tous les licenciés de votre club,
- ✓ Donnez un exemplaire signé au licencié, conservez l'autre.

Informations Utiles :

Informations sur le dopage : www.dopage.com
Numéro d'écoute dopage : 0 800 15 2000

Pour toute question relative à l'assurance fédérale Allianz

Rendez-vous sur la page internet : www.allianz.fr/degroise dans l'onglet « votre agence vous propose » ou
contacter l'agence Allianz Assurances Degroise, 16 rue des Carabiniers de Monsieur, BP 183, 49415 SAUMUR CEDEX
Tél. : 02 41 51 19 32 - Fax. : 02 41 50 73 56 - e-mail : david.degroise@agents.allianz.fr



FFBaD
Fédération Française
de Badminton

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet - 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07 - F 01 49 45 18 71 - E ffbad@ffbad.org
www.ffbad.org